

**Aidez nous à préserver calme, qualité de vie, la propreté et le cadre de vie de votre camping**

Chers clients,

Votre camping a été confronté à de trop nombreuses malhonnêtetés, **mauvaise fois** et irrespect. Ceci, comme dans la société, va hélas en grandissant.

Comme vous, nous souhaitons conserver un havre de paix et si nous ne pouvons pas agir sur la société, au moins nous essaierons d'agir et de progresser sur votre camping. Dans cet objectif nous sommes amenés à vous faire remplir les conditions particulières de vente.

**Vous qui partagez les mêmes valeurs que nous, nous vous remercions de votre aide, de votre soutien**

-----  
**Je soussigné.....reconnais que j'ai eu entre les mains suffisamment longtemps pour les lire les documents suivants et reconnais en plus qu'on me les a montré affiché à gauche de l'accueil et qu'ils peuvent mettre envoyer sur simple demande à contact@boisjoli60.com et consultable sur le site du parcduboisjoli.com**

**cocher ou rayer**

- le règlement intérieur norme 2014 et son annexe
- Règlement Intérieur complémentaire du camping du Bois Joli
- les Conditions Générales de Ventes
- les Conditions particulières de Ventes +tarifs
- le livret de Bienvenu camping du Bois Joli
- le livret de Bienvenu dans votre mobile home
- les entretiens à charge locataire formules supérieur à 1 mois
- le RIB du Bois Joli
- ma formule **touriste / copropriété** et son incidence
- les **lieux d'affichage, les horaires d'ouverture accueil restreint, mon compteur d'eau, mon compteur d'électricité, la boîte aux lettres des correspondances et paiement**
- un état des lieux (rappel l'état des lieux d'entrée couvre le client si il ne le redonne pas immédiatement à son entrée au maximum dans les 4h **c'est qu'il reconnaît que tout est en parfait état**)
- je certifie être assuré sinon mettre la date à partir du.....
- je sais lire et m'engage à lire ces documents**

portable=.....adresse mail=.....

# conditions particulières de vente

Les conditions particulières de ventes complètent et prévalent sur les conditions générales de ventes

cocher les formules choisies, rayer les lignes inutiles (merci)

je m'engage à

- **Lire régulièrement les panneaux d'affichage**
- fermer le portail à clef et ne pas prêter ma clef
- respecter le calme du camping entre 22h30 et 7h00 du matin sinon je quitterai le camping de moi même sur le champ sans mise en demeure
- respecter le matériel et installation du camping comme si c'était les miennes
- défendre ou signaler toutes dégradations sur les biens de mon cadre de vie
- respecter les 10km/h sinon j'accepte de laisser mon véhicule 15 jours dehors à chaque infraction
- **ne pas mettre en danger mes voisins** et cela commence par m'oblige à envoyer la preuve régulière de **mon assurance RC**
- respecter le tri sélectif
- à ne jamais laisser seul mes animaux dans ma résidence pour mes voisins, à sortir mes animaux par le chemin le plus court et à payer un forfait de 50€ si je n'ai pas ramassé les déchets de mes animaux après 20 minutes
- utiliser le téléphone d'Urgence que pour les vraies urgences (blessure, incendie, danger)
- à surveiller mes enfants et régler toutes dégradations qu'ils auront commis
- à déclarer tous mes invités pour la sécurité du camping, de mes voisins et des obligations administratives et de polices du camping par SMS, mail (contact@boisjoli60.com ) ou BL qui m'a été montré et prévu à cet effet
- à ne pas évacuer d'aliment, de serviette hygiénique, de sopalin, d'huile, etc... dans les wc et autre tout à l'égout sinon je supporterai tous les frais de remise en état
- **à être à jour de ma parcelle sinon par respect pour les autres campeurs je quitterai le camping**
- à libérer mon hébergement et ma parcelle au plus tard à **11h00 du dernier jour réservé et payé**. Passé cette heure, j'autorise le camping du Bois Joli à déplacer toutes mes affaires en garage mort ou garde meubles à mes frais suivant le tarif affiché
- à déposer un chèque de dépôt de garantie 15 jours maxi avant mon départ de 100€ pour garantir le rendu de parcelle et l'hébergement propre et dans l'état (extérieur pour le MH) de départ
- à signaler rapidement dans la boîte aux lettres du camping ou par SMS au 06 99 33 56 56 tous problèmes sur ma résidence ou sur le camping
-

je reconnais avoir été averti que mon séjour **doit être payé avant son commencement**<sup>1</sup>. Qu'un compte débiteur en Ue ou Uo supérieur à 100€ entrainera la coupure de la prestation par un système automatique du camping (afin de pallier ce risque je peux constituer une réserve ou laisser un cheque encaissable)

conformément au CGV seul un acompte d'au moins 30% me garantit la réservation, d'un hébergement ou d'une parcelle et **seul le paiement intégrale 1 mois à l'avance me garantit de conserver mon hébergement et ma parcelle actuelle**

je suis en formule camping ou  **je suis en formule longue durée et non touriste**, à ce titre l'accueil n'est pas incluse dans mon forfait. Pour le paiement de mes loyers, Unité d'eau , unité d'électricité etc j'utiliserai soit le virement, soit le dépôt de chèque dans la boite aux lettres sécurisée de l'accueil, soit à l'accueil pendant les **horaires restreints qui sont affichés et uniquement pendant ces heures**

je prends en charge la tonte régulière de ma parcelle

je paye pour réalisation 8€/tonte

**\*\*\*Pour les cottages\*\*\***

je prends en charge le lavage extérieur du MH en avril

je paye pour réalisation 40€

j'entretiens les gouttières de mon cottage

je paye pour réalisation 20€/an

j'entretiens les haies de ma parcelles

je paye 10€/an/10ml

j'apporte mon propre matelas et sommier

je prends ceux existant et les rends en état

entretien chauffe eau je choisi:

la formule 10€ par mois

je le fais et fournit l'attestation

Le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ À \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

---

<sup>1</sup> sinon je ne pourrais accéder à mon hébergement ou je devrais payer les frais de déplacement ou mise en garde meuble affichés